ÉCHANTILLONNAGE DES FUMIERS ET DES LISIERS

Agro Enviro Lab
Une équipe Premier Tech

Échantillonnage représentatif

Une analyse est toujours aussi bonne que la qualité de l'échantillonnage de laquelle elle provient. Le fumier et
le lisier sont des matériaux très hétérogènes ce qui implique que les valeurs fertilisantes varient grandement
(100% et plus) d'un endroit à l'autre. Pour obtenir un échantillon représentatif de l'ensemble, il est donc
nécessaire que les échantillons que vous envoyez au laboratoire soient composés de plusieurs souséchantillons
bien répartis sur l'ensemble du volume à caractériser et qui sera bien homogénéiser avant d'être
expédié au laboratoire.
En conséquence, ces prélèvements doivent être répartis pendant toute la période de vidange ou la période
d'épandage au champs du fumier ou lisier.

Période d'échantillonnage

a. À l'épandage, puisque les résultats de cette caractérisation permettront d'évaluer les charges fertilisantes
Épandues

b. À l'exportation des fumiers de la ferme puisque les résultats permettront d'évauler les charges fertilisantes
Exportées

c. À la sortie du bâtiment d'élevage dans les productions de poulets, dindons et poulets d'élevage et les résultats de la caractérisation permettront d'évaluer les charges fertilisantes exportées. Notez que dans le cas d'un receveur de ces engrais de ferme, il est nécessaire de caractériser ces engrais lors de
l'épandage.

Fumiers solides

- Procéder de façon aléatoire, lors du chargement des équipements d'épandage (ou de transport) aux prélèvements du fumier. Ces prélèvements sont faits directement dans la pelle de l'équipement de reprise.

- Les prélèvements doivent être effectués de façon à représenter l'ensemble du volume de fumier, selon une répartition uniforme du début à la fin de l'opération d'épandage.

- Nombre d'échantillons recommandés

Pour chaque type d'élevage ou structure d'entreposage :

1. Effectuer un minimum de trois échantillons
2. Chacun des échantillons est composé d'un minimum de 5 prélèvements d'environ 500 ml chacun
3. Les prélèvements sont répartis de façon à représenter l'ensemble du volume à caractériser.



Fumiers liquides

- À l'exportation ou l'épandage, procéder de façon aléatoire, lors du chargement des équipements aux prélèvements du lisier.

- Ces prélèvements sont faits directement dans le sas de chargement sur le dessus de l'épandeur ou du camion.

- Attention, le lisier doit être prélevé moins d'une minute après l'arrêt du pompage, sinon les matières en suspension se déposent et l'échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble.

- Plonger la tige d'échantillonnage à environ un mètre de profondeur dans le lisier.

- Les prélèvements doivent être effectués de façon à représenter l'ensemble du volume de lisier selon une répartition uniforme du début à la fin de l'opération échantillonnage.

Pour chaque structure d'entreposage

1. Effectuer un minimum de trois échantillons permettant de caractériser les différentes strates de la fosse.
2. Si une entreprise épand les deux tiers d'une fosse à la ferme et exporte le dernier tiers, deux échantillons devraient être prélevés lors de l'épandage et un échantillons prélevé lors de l'exportation.
3. Chacun des échantillons est composé d'un minimum de 5 prélèvements d'environ 500 ml chacun.

Cas des entreprises de poulets, dindons, etc.

- Plusieurs cycles d'élevage par année;
- Le fumier est sorti du bâtiment à chaque cycle de production;
- Procéder de la même façon que pour les fumiers solides;
- Nombres d'échantillons recommandés.
    - Minimum de 2 échantillons et un maximum de 6 échantillons par site d'exploitation
    - Minimum un échantillon par bâtiment
    - Maximum de 1 échantillons par période d'élevage
    - Toujours constitué les échantillons d'au moins 5 prélèvements

*Source :CRAAQ